

résolution et sur rien d'autre. Si le député voulait poser des questions maintenant au sujet de la corporation internationale de financement, je serais prêt à y répondre.

Les augmentations proposées de notre souscription à la Banque internationale et au Fonds monétaire international n'ont peut-être pas directement trait à la Corporation internationale de financement, mais il s'agit néanmoins d'une institution connexe à la Banque internationale. Et je suis certain que le comité ne voudrait pas les différencier de façon trop nette.

M. Regier: Je suis heureux que le ministre nous ait donné l'assurance qu'il n'invoquera pas le Règlement à tout propos, comme il a fait dans le passé. J'appuierai donc sa recommandation.

M. le président: La résolution est-elle adoptée?

Des voix: D'accord.

(Rapport est fait de la résolution, qui est adoptée.)

L'hon. M. Fleming demande alors à présenter le Bill n° C-52, tendant à modifier la loi sur les accords de Bretton-Woods.

(La motion est adoptée et le bill est lu pour la 1^{re} fois.)

TRAVAUX DE LA CHAMBRE

L'hon. M. Green: Monsieur l'Orateur, demain nous étudierons les crédits du ministère du Travail et nous aborderons ensuite ceux du ministère des Travaux publics.

(A six heures, la séance est levée d'office, en conformité du Règlement.)